



Investir dans les populations rurales

## Consultation sur la Treizième reconstitution des ressources du FIDA

Réunion intersessions

Réunion en ligne, 21 novembre 2023

---

### Observations de la direction sur la synthèse du président concernant la réunion sur les contributions additionnelles pour le climat

---

Date: 12 décembre 2023

Distribution: Publique

Original: Anglais

**POUR: INFORMATION**

---

---

#### Questions techniques:

##### **Satu Santala**

Vice-Présidente adjointe  
Département des relations extérieures et de la  
gouvernance  
courriel: s.santala@ifad.org

##### **Ronald Hartman**

Directeur  
Division de l'engagement, des partenariats et de la  
mobilisation des ressources à l'échelle mondiale  
courriel: r.hartman@ifad.org

##### **Leon Williams**

Responsable principal des partenariats,  
reconstitution des ressources  
Division de l'engagement, des partenariats et de la  
mobilisation des ressources à l'échelle mondiale  
courriel: l.williams@ifad.org

## **Observations de la direction sur la synthèse du président concernant la réunion sur les contributions additionnelles pour le climat**

1. La direction est très reconnaissante aux États membres des orientations et avis par lesquels ils ont développé et perfectionné la proposition de contributions additionnelles de base pour le climat tout au long de la Consultation sur la Treizième reconstitution des ressources (FIDA13). Ces orientations constructives ont aidé à améliorer et affiner la proposition, à cerner les précautions à prendre en ce qui concerne la gouvernance et à faire en sorte que les contributions visées puissent aider encore le FIDA à accroître ses ressources de base et le financement ouvert à tous les États membres, et à tenir ainsi sa promesse d'universalité.
2. Nous entendons les réserves émises par certains États membres concernant les éventuelles conséquences, du point de vue de la gouvernance, du fait que les contributions additionnelles pour le climat donnent lieu à de nouvelles voix. L'expression de leurs préoccupations a enrichi le regard porté sur les complexités inhérentes à ces questions et montré combien le dialogue et le travail de collaboration sont indispensables à faire en sorte que FIDA13 recueille les valeurs et aspirations de tous les États membres et que la gouvernance du Fonds demeure à l'image de ses Membres, dans toute leur diversité.
3. Nous remercions donc les États membres d'avoir bien voulu chercher ensemble, dans une attitude constructive, des solutions pour créer un instrument à même d'augmenter le volume total de financements destinés aux ruraux, tout en prenant les précautions appropriées et en faisant en sorte de tirer le bilan et les enseignements voulus à l'examen à mi-parcours de FIDA13. Cet effort témoigne d'un engagement partagé à s'attaquer aux difficultés protéiformes que pose l'augmentation des financements au service d'une transformation durable, inclusive et résiliente et de l'adaptation aux changements climatiques.
4. Il a donc été procédé à des ajustements, les solutions et précautions trouvées pour permettre la création de l'instrument étant reportées dans le rapport et la résolution sur FIDA13 publiés à la quatrième session de la Consultation<sup>1</sup>. Nous sommes convaincus que les contributions additionnelles pour le climat seront un outil précieux pour renforcer le financement de base du FIDA, de façon à élargir les financements ouverts à tous les pays au titre de FIDA13 soit par le Système d'allocation fondé sur la performance soit par le Mécanisme d'accès aux ressources empruntées et à aider le Fonds à s'acquitter de son mandat fondamental.
5. Étant donné la chute de la part des financements climatiques destinés aux petits systèmes agroalimentaires, qui coïncide avec l'aggravation des retombées des changements climatiques, il est de notre devoir de tout faire durant ce cycle de reconstitution pour mobiliser davantage de fonds et maximiser ainsi les investissements dans l'adaptation des petits exploitants et le renforcement de la résilience.

---

<sup>1</sup> IFAD13/4/R.2 et IFAD13/4/R.2/Add.1.